



DOSSIER DE DEMANDE D'INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

- INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF NEUVE
 REHABILITATION D'UNE INSTALLATION EXISTANTE

Cadre réservé au SPANC

Reçu le :

DEMANDEUR

Nom, Prénom ou Raison Sociale :

Adresse :

Code Postal : Ville :

☎ : Port :

E.mail :

Adresse du projet :

Références cadastrales : Section : N° de parcelle(s) :

CARACTERISTIQUES DE L'IMMEUBLE

- Habitation individuelle

Nombre de pièces principales* :

*au sens de l'article R.111-1-1 du code de la construction

- Autre type de bâtiment

Nature de l'usage : Nombre d'usagers :

CARACTERISTIQUES DU TERRAIN

Terrain

Superficie totale :m²

Pente de la surface prévue pour l'implantation de votre installation d'assainissement

<5%

entre 5 et 10%

>10%

Alimentation en eau potable

Mode d'alimentation : adduction publique ressource privée

Si alimentation par une source privée (déclaration obligatoire auprès de nos services) :

- Nature : puits forage (profondeur :) source (profondeur :)
- Distance par rapport au dispositif de traitement : m
Si la distance est inférieure à 35m, veuillez nous fournir une attestation de non utilisation pour la consommation humaine.

Les eaux pluviales

Destination : fossé privé réseau pluvial ruisseau parcelle autre :.....

Le rejet des eaux pluviales est interdit vers la filière d'assainissement.

CARACTERISTIQUES DE L'INSTALLATION

En cas d'extension ou de réhabilitation, veuillez nous préciser les éléments conservés :

.....
.....

Le choix du dispositif de traitement doit faire référence aux conclusions de l'étude de sol réalisée.

Filière classique

- Prétraitement
 - Bac dégraisseur volume : Litres collecte les eaux de cuisine
et/ou collecte les eaux de salle de bain
 - Pré filtre volume : Litres
 - Fosse toutes eaux volume :m³ (3m³ minimum)
 - Fosse septique volume :m³ (1.5m³ minimum)
 - Autre :
- Traitement
 - Tranchées d'épandage à faible profondeur
Longueur totale des tranchées :m
Nombre de tranchées :
 - Lit d'épandage à faible profondeur
Surface :m²
Longueur :m Largeur :m

- Filtre à sable vertical non drainé drainé
 Surface :m²
 Longueur :m Largeur :m
 Rejet :
- Filtre à sable horizontal
 Surface :m²
 Longueur :m Largeur :m
 Rejet :
- Terre d'infiltration non drainé drainé
 Surface au sommet :m²
 Surface à la base :m²

- Dispositif éventuel de relevage

Nombre de pompes avant le prétraitement : Volume poste :

Nombre de pompes après le prétraitement : Volume poste :

Nombre de pompes après le traitement : Volume poste :

Afin de pallier à tout risque de nuisance en cas de panne, la réglementation impose plusieurs dispositions concernant les équipements électromécaniques : un contrat de maintenance, une alarme sonore ou visuelle signalant les pannes, un dispositif de stockage permettant une rétention des eaux produites sur 72h, ou à défaut, un doublement des pompes de relevage.

Filière agréée

Type : filtre compact micro station filtres plantés

Dénomination :

Capacité de traitement :

N° agrément :

Lieu de rejet des eaux traitées :

ENGAGEMENT DU PETITIONNAIRE

Tout dossier incomplet sera jugé défavorable.

Les travaux ne pourront commencer qu'après avoir reçu l'avis favorable du SPANC sur le projet.

Le dispositif d'assainissement ne pourra être recouvert qu'après la visite de contrôle de bonne exécution du SPANC.

Le pétitionnaire s'engage :

- A informer le technicien du SPANC au moins une semaine avant le début des travaux pour convenir d'un rendez-vous afin de faire le contrôle de bonne exécution.
- A respecter les règles techniques de réalisation du système validé dans le présent formulaire et conformément à la réglementation et aux règles de l'art en vigueur.
- A ne pas envoyer les eaux pluviales dans le système d'assainissement.
- A assurer le bon fonctionnement de son installation.
- A permettre le contrôle de bon fonctionnement de son installation.
- A payer la redevance de Service Public d'Assainissement Non Collectif, dès réception du rapport de contrôle de bonne exécution. Le paiement se fera par chèque à l'ordre du Trésor Public.

Fait à le..... Signature

PIECES A FOURNIR

- Une étude de sol et de définition de la filière choisie
- Un plan parcellaire
- Un plan de masse à l'échelle avec l'implantation précise de l'habitation, la position de la filière d'assainissement, le rejet éventuel vers l'exutoire, l'implantation du puits ou captage d'eau
- Un plan de situation détaillé
- Un plan de distribution des pièces

Toute correspondance doit être adressée impersonnellement à Monsieur le Président

Agglomération d'Agen – 8, rue André Chénier – CS10190 – 47916 AGEN Cedex 9

Service Public d'Assainissement Non Collectif

SPANC tél : 05.53.69.48.52